14 mai 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 14 mai 2004

Budget 2005

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, et Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de circulaire relative à la préfiguration du budget 2005.

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, et Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de circulaire relative à la préfiguration du budget 2005.

L'objectif de cette circulaire est de préparer au premier stade du processus budgétaire, appelé communément "phase des réunions bilatérales techniques". C'est-à-dire l'examen entre les SPF et/ou Départements ministériels et le SPF Budget et Contrôle de la gestion, de la préfiguration du budget 2005 à politique inchangée et, comme le prévoit l'Accord de Gouvernement, le contrôle de l'opportunité de chaque dépense.Il s'agit d'établir une projection du budget 2005, à législation constante. Toute "initiative nouvelle" doit être accompagnée d'une proposition de compensation équivalente.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

.be

© 2021 - news.belgium.be